

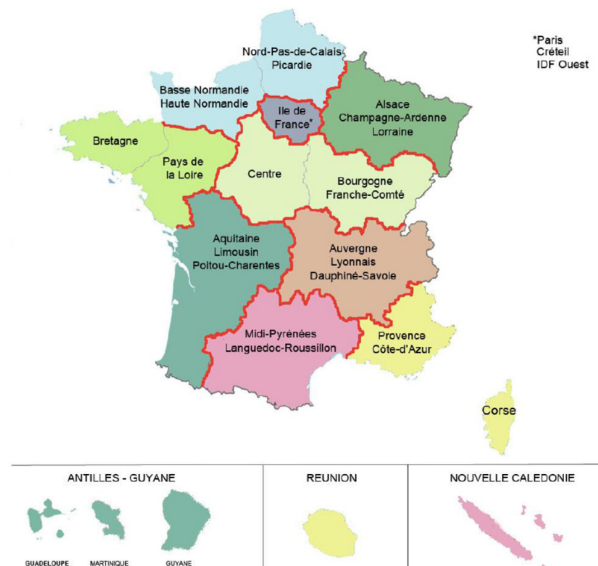
VADEMECUM DES COMPÉTITIONS EN ESCRIME

En escrime, les compétitions sont organisées par **catégorie d'âge, hommes et femmes séparés**.

Organisation territoriale

Pour comprendre les différentes compétitions proposées aux tireurs de la VGA escrime et leur articulation, il est important de présenter d'abord l'organisation territoriale de la Fédération française d'escrime :

1 fédération nationale, 9 régions et 3 régions ultra-marines



Les régions sont également appelées « **zones** ».

La VGA-Escrime appartient à la **zone Île de France**, celle-ci est composée de 3 **ligues** :

Paris, Créteil, Versailles.

La ligue de **Créteil** regroupe trois départements : Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne.

Le comité départemental du Val-de-Marne intervient peu dans l'organisation des compétitions à l'épée, le premier niveau de référence pour notre club est donc la **ligue**.

VGA – Escrime <http://www.vgastmaurescrime.com>

Retrouvez l'intégralité du règlement sur le site de la Fédération française d'escrime :
<http://www.escrime-ffe.fr/documents-outils-utiles/reglement-sportif>

Découpage des catégories d'escrimeurs

Catégories									
VETERANS		SENIORS		M20		M17		M15	
4	31/12/1949 et avant	01/01/1998 et avant	3	01/01/1999 au 31/12/1999	2	01/01/2002 au 31/12/2002	2	01/01/2004 au 31/12/2004	
3	01/01/1950 au 31/12/1959		2	01/01/2000 au 31/12/2000	1	01/01/2003 au 31/12/2003	1	01/01/2005 au 31/12/2005	
2	01/01/1960 au 31/12/1969		1	01/01/2001 au 31/12/2001					
1	01/01/1970 au 31/12/1979								

M13		M11		M9		M7	
2	01/01/2006 au 31/12/2006	2	01/01/2008 au 31/12/2008	2	01/01/2010 au 31/12/2010	2	01/01/2012 au 31/12/2012
1	01/01/2007 au 31/12/2007	1	01/01/2009 au 31/12/2009	1	01/01/2011 au 31/12/2011	1	01/01/2013 au 31/12/2013

Les tireurs participent aux compétitions de leur catégorie (au niveau régional ou national) et éventuellement (en fonction de l'avis des maîtres d'armes) aux compétitions de la catégorie supérieure (sur-classement).

Frais à la charge des tireurs :

En dehors des championnats de France, pris en charge par le club, le tireur doit prévoir le règlement de son **inscription**, de son **transport** jusqu'au lieu de compétition ainsi que **l'hébergement** et les **repas**. En fonction des résultats, une prise en charge d'une partie des frais par le club peut être proposée. **Le club prend en charge les frais d'arbitrage (1 arbitre à défrayer, loger et nourrir à chaque fois que 4 tireurs s'inscrivent à une compétition) et le déplacement du maître d'armes ou de l'accompagnateur.**

Organisation des compétitions :

Pour les plus jeunes, selon les compétitions hors Île-de-France, le club peut se charger de réserver le mode de transport et d'hébergement qui sera à **rembourser** au club. Nous essayons de faire les réservations très en amont pour réduire autant que possible les frais. Merci de **répondre très vite** aux sondages Doodle de participation lorsque vous les recevez. Dans tous les cas, le club **inscrit les tireurs par Internet le mercredi soir.**

Blog

Nous essayons de rendre compte des résultats assez régulièrement sur le blog en illustrant l'article de photos. N'hésitez pas à nous envoyer systématiquement les photos prises en compétitions, même sans podium !

Compétitions de la ligue de Créteil

<http://www.leac-escrime.fr>

VGA – Escrime <http://www.vgastmaurescrime.com>

Retrouvez l'intégralité du règlement sur le site de la Fédération française d'escrime :
<http://www.escrime-ffe.fr/documents-outils-utiles/reglement-sportif>

Pour les **catégories M17 à Vétérans**, la ligue organise pour chaque catégorie un **championnat de ligue individuel** et un **championnat de ligue par équipes** (1 journée chacun) dont les résultats entreront dans le classement de ligue, individuel et par équipes.

Pour la **catégorie M15**, en plus du **championnat de ligue individuel**, la ligue organise la première étape du **circuit H2024** (l'étape ultime, la **Fête des jeunes**, étant l'équivalent du Championnat de France pour les M15), appelé **Critérium de ligue**. Cette compétition qualifiera des tireurs (nombre à venir) pour les ¼ de final de la fête des jeunes au niveau de la Zone Île de France.

À côté de ces compétitions, la **Commission des jeunes** de la ligue (<http://escrime.creteil.free.fr/accueil.html>) organise des compétitions pour les petites catégories M11, M13 et M15, appelées Entraînement des jeunes (**EDJ**) pour « permettre aux jeunes escrimeurs, particulièrement aux débutants et à leurs parents, de se familiariser avec la compétition en rencontrant des tireurs de leur âge et appartenant aux autres clubs de la ligue. Ces séances sont organisées pour faire découvrir l'organisation, le déroulement et l'ambiance d'une compétition complète, apprendre la gestion, le fonctionnement de son matériel et le règlement qui s'y rapporte. Elles ont aussi pour objectif de rendre tous les tireurs plus autonomes, c'est pourquoi les enseignants, les dirigeants et les parents sont instamment priés de laisser évoluer les enfants sans leur tutelle. »

Compétitions de la zone Île-de-France

Ces compétitions sont organisées par le Comité régional d'escrime d'Île-de-France pour les catégories M17 à vétérans. Le résultat entre pour une part variable dans le classement de ligue.

Circuits nationaux (à partir de M17)

Les Circuits nationaux regroupent les tireurs de toute la France et leurs résultats permettent d'établir un classement national. Il existe des circuits nationaux « élites » pour chaque catégorie, ouverts à tous et comptant pour un coefficient 1,5 dans le classement national et des circuits nationaux comptant pour un coefficient 1, principalement pour les seniors.

Compétitions loisirs

Il existe également un certain nombre de compétitions loisirs, n'entrant dans aucun classement national ou local, principalement en seniors.

Qualification au championnat de France

M17/M20

Les **48 premiers** tireurs du dernier classement national actualisé avant le championnat de France sont qualifiés en **N1**.

La qualification en **N2** est obtenue par le **classement de ligue** : chaque ligue reçoit un **quota** de la fédération proportionnelle au nombre de licenciés. Chaque ligue détermine également les épreuves entrant dans le classement de ligue (championnat de ligue, championnat de zone, autres).

VGA – Escrime <http://www.vgastmaurescrime.com>

Retrouvez l'intégralité du règlement sur le site de la Fédération française d'escrime :
<http://www.escrime-ffe.fr/documents-outils-utiles/reglement-sportif>

Championnat de France par équipes : les 24 premières équipes de clubs de la demi-finale seront qualifiées pour les Championnats de France.

Senior

Les **48 premiers** tireurs du dernier classement national actualisé avant le championnat de France sont qualifiés en **N1**.

Les **48 premiers** tireurs sélectionnables en équipe de France du dernier classement national actualisé avant l'épreuve **non sélectionnés en N1** (ci-dessus) sont qualifiés en **N2**.

La qualification en **N3** est obtenue par le **classement de ligue** : chaque ligue reçoit un **quota** de la fédération proportionnelle au nombre de licenciés classés dans la première moitié du classement national au 1^{er} février. Chaque ligue détermine également les épreuves entrant dans le classement de ligue (championnat de ligue, championnat de zone, autres).

Championnat de France par équipes

La VGA Saint-Maur a une équipe Homme en N1 et une équipe Dames en N1. La saison s'articule autour de trois épreuves, deux tours pendant l'année et une finale au cours des championnats de France.

Les autres équipes tenteront de se qualifier au championnat de France N3 au cours du championnat de ligue par équipes ou du championnat de zone par équipes.

La Fête des jeunes (M15) ou filière H2024

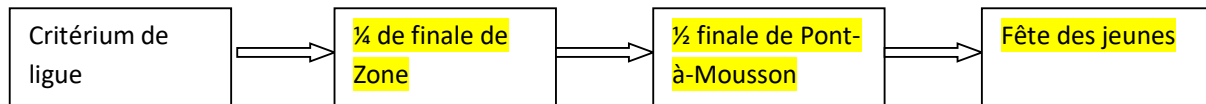
Les tireurs participent au Critérium de ligue. S'ils se qualifient, ils peuvent participer au ¼ de finale (Zone Île de France). Puis, sur qualification (selon un quota par ligue), à la ½ finale à Pont-à-Mousson et enfin, toujours sur qualification (toujours selon un quota par ligue) à la finale à la fin de l'année.

M17/M20	48 1ers du classement national	N1	
	Classement de ligue selon quota	N2	
Senior	48 1ers du classement national	N1	
	48 1ers du classement national non sélectionnés en N1	N2	
	Classement de ligue selon quota	N3	

M15 (compétitions en jaunes sur qualification)

VGA – Escrime <http://www.vgastmaurescrime.com>

Retrouvez l'intégralité du règlement sur le site de la Fédération française d'escrime :
<http://www.escrime-ffe.fr/documents-outils-utiles/reglement-sportif>



Frais de compétitions (en dehors du Championnat de France) :

Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter un des maîtres d'armes (Siegfried Robin s'occupe plus particulièrement des inscriptions).

VGA – Escrime <http://www.vgastmaurescrime.com>

Retrouvez l'intégralité du règlement sur le site de la Fédération française d'escrime :
<http://www.escrime-ffe.fr/documents-outils-utiles/reglement-sportif>